

## COMMUNE DE PUILBOREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le huit du mois d'avril, à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence Monsieur Didier PROUST (Maire).

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Didier PROUST, Sabine GERVAIS, Denys SIMON, Corinne MARSH, Dominique BOUCARD, Dominique COUDREAU, Émeline THIESSET, Patrice MARTIN, Alain DENAIS, Josiane GRELLEPOIS, Didier BRIAUD, Chantal DRAPEAU, Dominique RAMBAUD, Sylvie GOZARD, Martine DOLBEAU, Laurent MAURY, Grégory TOURNEUX, Sylvie GERARDEAU, Geoffroy MARCHAL, Ghizlan VAN BOXSOM, Lionel FRANCÔME, Claire COQUARD, Solen NÈVE et Émilie FRANCOIS

Étaient absents : Mesdames et Messieurs Frédérique LETELLIER (procuration à Dominique BOUCARD), Alexandre FAVREL (procuration à Sylvie GOZARD), Romain BRETOMEAU (procuration à Patrice MARTIN), Olivier THOMAS (procuration à Claire COQUARD) et Mathis FORGEAU (procuration à Lionel FRANCÔME)

Secrétaire de séance : Monsieur Denys SIMON

Secrétaire auxiliaire : Monsieur Raphaël DOBEK

Date de convocation : 02 avril 2026

**26-04-029 : DÉSIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire rappelle que l'Assemblée délibérante a approuvé la création de 10 commissions municipales. Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection des membres de chaque commission. Il précise que cette désignation a normalement lieu au scrutin secret. Toutefois, le Conseil municipal peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, cette désignation pouvant se faire à main levée (article L.2121-21 C.G.C.T). Monsieur le Maire recueille le vote du conseil sur le scrutin à main levée.

Les conclusions du vote donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	DÉPORT
	29			

Les membres des commissions seront donc élus à main levée.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus. Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection des membres au sein de chaque commission :

- 1) Commission Communication et Vie Économique (10 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Claire COQUARD, Chantal DRAPEAU, Mathis FORGEAU, Josiane GRELLEPOIS, Frédérique LETELLIER, Corinne MARSH, Dominique RAMBAUD, Émeline THIESSET et Ghizlan VAN BOXSOM ;
- 2) Commission Culture, Animation et Vie Associative (10 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Claire COQUARD, Martine DOLBEAU, Alexandre FAVREL, Lionel FRANCÔME, Sylvie GOZARD, Geoffroy MARCHAL, Corinne MARSH, Laurent MAURY et Dominique RAMBAUD ;

- 3) Commission Environnement et Cadre de Vie (10 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Claire COQUARD, Didier BRIAUD, Mathis FORGEAU, Sylvie GERARDEAU, Josiane GRELLEPOIS, Frédérique LETELLIER, Corinne MARSH, Dominique RAMBAUD et Émeline THIESSET ;
- 4) Commission Éducation, Enfance et Jeunesse (12 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Romain BRETOMEAU, Martine DOLBEAU, Émilie FRANCOIS, Sabine GERVAIS, Geoffroy MARCHAL, Corinne MARSH, Patrice MARTIN, Laurent MAURY, Solen NÈVE, Dominique RAMBAUD et Ghizlan VAN BOXSOM ;
- 5) Commission Finances (14 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Dominique BOUCARD, Dominique COUDREAU, Alain DENAIS, Martine DOLBEAU, Émilie FRANCOIS, Lionel FRANCÔME, Sabine GERVAIS, Josiane GRELLEPOIS, Frédérique LETELLIER, Corinne MARSH, Patrice MARTIN, Denys SIMON et Olivier THOMAS ;
- 6) Commission Ressources Humaines (12 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Dominique BOUCARD, Claire COQUARD, Dominique COUDREAU, Alain DENAIS, Martine DOLBEAU, Sabine GERVAIS, Josiane GRELLEPOIS, Corinne MARSH, Patrice MARTIN, Solen NÈVE et Denys SIMON ;
- 7) Commission Urbanisme et Patrimoine Communal (14 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Dominique BOUCARD, Romain BRETOMEAU, Didier BRIAUD, Dominique COUDREAU, Alain DENAIS, Martine DOLBEAU, Mathis FORGEAU, Lionel FRANCÔME, Josiane GRELLEPOIS, Geoffroy MARCHAL, Émeline THIESSET, Olivier THOMAS et Grégory TOURNEUX ;
- 8) Commission Voirie, Déplacement et Accessibilité (14 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Dominique BOUCARD, Romain BRETOMEAU, Didier BRIAUD, Dominique COUDREAU, Alain DENAIS, Alexandre FAVREL, Mathis FORGEAU, Lionel FRANCÔME, Frédérique LETELLIER, Denys SIMON, Émeline THIESSET, Olivier THOMAS et Grégory TOURNEUX ;
- 9) Commission Citoyenneté (11 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Didier BRIAUD, Alain DENAIS, Émilie FRANCOIS, Josiane GRELLEPOIS, Patrice MARTIN, Laurent MAURY, Solen NÈVE, Denys SIMON, Émeline THIESSET et Grégory TOURNEUX ;
- 10) Commission Concessions (6 membres dont Monsieur le Maire de droit) : Chantal DRAPEAU, Lionel FRANCÔME, Josiane GRELLEPOIS, Frédérique LETELLIER et Patrice MARTIN.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER** l'élection des membres désignés ci-dessus au sein des commissions municipales ;
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour l'exécution de la présente.

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

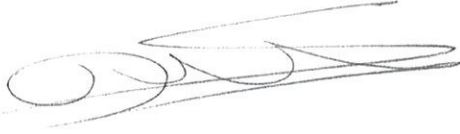
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	DÉPORT
	29			

**AR Prefecture**

017-211702915-20260408-2026\_04\_029-DE  
Reçu le 09/04/2026

Fait à Puilboreau, le 9 avril 2026

Le secrétaire de séance,  
Denys SIMON



Le Maire,  
Didier PROUST



Acte rendu exécutoire après sa transmission

au Représentant de l'État le : 09/04/2026

Et sa publication le : 09/04/2026

**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire dans le même délai, en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.